



## Achat d'un terrain

-----  
Par Isamig

Bonjour

Un très cher ami qui est décédé voulait me vendre un terrain qui lui appartenait tout était en cours chez le molaire et le delai safer venait de se terminé (pas encore de compromis signé)

Malheureusement il est décédé et sa soeur refuse de continuer la vente avec nous.

Elle à pourtant mis ce terrain en vente au même prix sur un site marchand.

Je tiens beaucoup à l'achat de ce terrain qui représentait mon ami.

Je voudrai donc trouver une solution pour que mon nom n'apparaisse pas, pour pouvoir le racheter.

Y a t il une solution, à part le faire acheter par un ami?

Je vous remercie de votre aide.

Isa

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour et condoléances,

Si vous n'avez pas signé de compromis avec cet ami, rien n'était "en cours chez le notaire".

Et donc les héritiers peuvent décider de vendre à qui ils veulent, vous n'avez pas vraiment de priorité, sauf si vous êtes agriculteur et via la SAFER.

-----  
Par isernon

bonjour,

essayez de convaincre la soeur de votre ami en augmentant le prix que vous proposiez.

salutations